

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2025-11-17-47
CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept novembre à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 10 novembre 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 10

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Laure BOUDON ; Gérard CHEVRIER ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absente excusée : Lauriane MOINE donne procuration à Monique ALLÈGRE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLÈGRE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Tarifs communaux 2026

Monsieur Le Maire propose de définir les tarifs 2026 en tenant compte de l'inflation et de l'impact environnemental.

Il propose les tarifs suivants :

Location de la salle polyvalente :

<i>Location à un résident de la commune :</i>	2025	2026
1 journée	180 €	190 €
1 week-end	270 €	285 €
2,5 journées (y compris le we)	315 €	330 €
½ journée/ soirée	100 €	100 €
<i>Location à un non-résident de la commune :</i>		
1 journée	525 €	525 €
1 week-end	680 €	680 €
2,5 journées (y compris le we)	865 €	865 €
½ journée/ soirée	290 €	290 €
<i>Location à une association réauvilloise :</i>		
	Gratuit	
<i>Caution</i>	1 000 €	1 000 €

Location de la salle Derz'ass :

<i>Location à un résident de la commune :</i>	2025	2026
1 journée (10h-22h)	100 €	100 €

Vidéoprojecteur :

Le vidéoprojecteur sera disponible uniquement dans la salle polyvalente.

	2025	2026
1 journée	50 €	50 €
1 week-end	80 €	80 €
½ journée ou une soirée	30 €	30 €
Caution	500 €	500 €

Location de matériel : bancs, plateaux et tréteaux :

	2025	2026
Bancs et plateaux / tréteaux	3 € pièce	3 € pièce
Livraison par la mairie sur la commune *	50 € A/R	50 € A/R
Caution	500 €	500 €

- * sous réserve de l'accord préalable de la Mairie.

Jardins communaux :

	2025	2026
Jardins	40 € par an	40 € par an

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- **Décide** d'approuver les tarifs communaux 2026 ci-dessus.

VOTE : 9 + 1 p POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

La secrétaire
Monique ALLÈGRE



Le Maire
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 18 NOV. 2025
Affiché le 18 NOV. 2025